

Pour chaque année, la somme des pourcentages (voie générale et technologique + voie professionnelle + redoublement) est égale à 100 pour les filles et à 100 pour les garçons, ce qui rend possible la comparaison des orientations en fonction du sexe.

❖ En 2009, le taux de décision d'orientation vers la 2^{ème} Générale et Technologique est le plus élevé de ces 5 dernières années, tant pour les filles que pour les garçons, la progression étant toute fois plus importante chez ces derniers (+ 3 points vs 1,2)

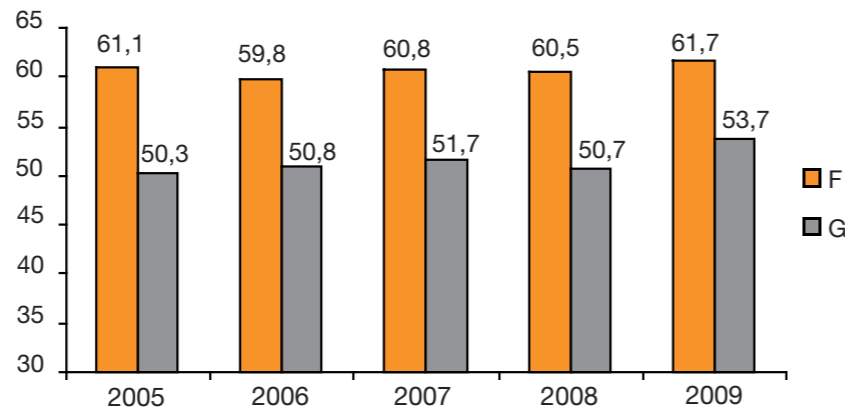
❖ Logiquement, on constate une diminution de la proportion des garçons orientés vers la voie professionnelle (- 2,5 points) plus importante que celle des filles (- 1 point). Si l'écart entre les filles et les garçons concernant cette voie d'orientation reste significatif, il faut toutefois noter qu'il n'a jamais été aussi faible que cette année (7,6 points)

❖ Le redoublement est prononcé plus fréquemment pour les garçons, mais avec un écart qui reste faible, quelle que soit l'année (entre 0,3 et 0,6 point)

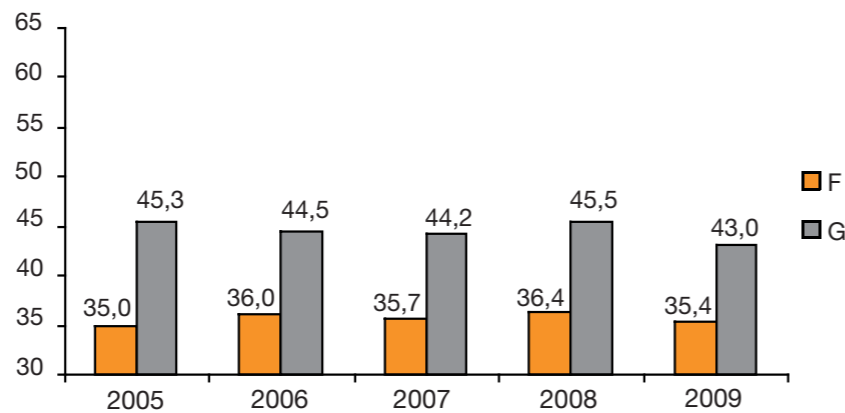
❖ Les décisions d'orientation différencient les parcours filles/garçons : les filles vont plus souvent en 2^{ème} GT que les garçons (+ 8 points) et moins souvent vers la 2^{ème} professionnelle (- 4,3 points) ou la 1^{ère} année de CAP (- 3,3).

Evolution des orientations selon le sexe, vers :

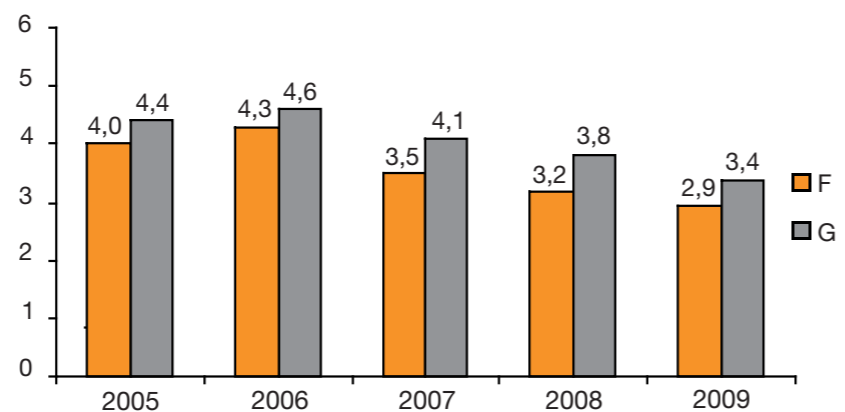
La voie générale et technologique



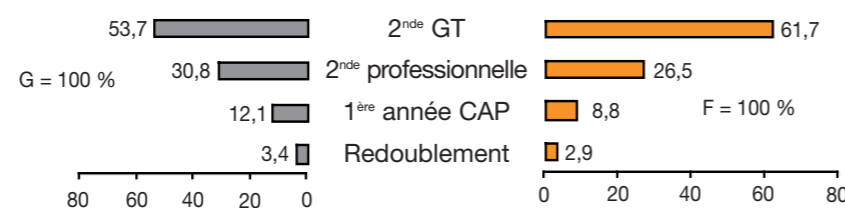
La voie professionnelle



Le redoublement



En 2009 comparaison des décisions « garçons » et des décisions « filles »



ÉDUCATION NATIONALE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET RECHERCHE



Sommaire

- ❖ Les différents dispositifs de 3^{ème} p 1
- ❖ Evolution du dialogue entre demandes et décisions p 2
- ❖ Décisions d'orientation par département p 3
- ❖ Les orientations filles-garçons p 4

- ❖ Effectifs année 2008 - 2009 :
3^{ème} Générale hors DP6 h : 22 486
3^{ème} DP 6H : 1 813
TOTAL : 24 299
Les effectifs sont quasiment stables par rapport à juin 2008 (- 204 élèves, soit une baisse inférieure à 1 %).
- ❖ On trouve une répartition équilibrée entre filles et garçons en 3^{ème}. En DP6, le mouvement amorcé l'an dernier ne s'est pas confirmé et les filles représentent de nouveau moins de 39 % de l'effectif (l'an dernier, elles dépassaient les 40 %).
- ❖ Les décisions d'orientation prononcées pour les élèves ayant suivi l'enseignement DP6H restent logiquement quasi exclusivement tournées vers la voie professionnelle.
- ❖ Le taux d'orientation vers une 2^{ème} GT des élèves issus de 3^{ème} hors DP6 est en augmentation de 2 % par rapport à l'an dernier, mais reste légèrement en deçà de celui observé au niveau national (qui a crû dans les mêmes proportions, pour atteindre 62,6 %), à population équivalente. Si l'on considère l'ensemble des 3^{èmes}, les résultats académiques restent inférieurs aux résultats nationaux (57,6 % contre 59 %), en partie du fait d'une proportion plus importante d'élèves en 3^{ème} DP6H dans l'académie (7,5 % de l'effectif contre 4,2 % en France).

Données sources

Résultats de l'enquête annuelle sur l'orientation de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, renseignée par chaque établissement en juin 2009.

Destinataires : chefs d'établissement, professeurs, conseillers d'orientation-psychologues, conseillers principaux d'éducation, documentalistes. Dossier également disponible sur internet : www.ac-montpellier.fr/orientation

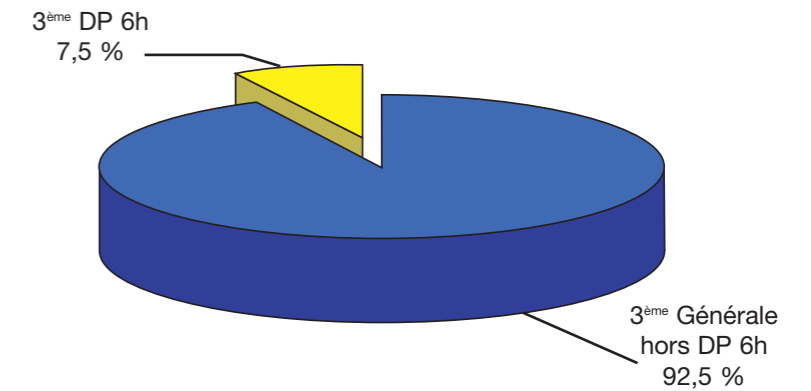
Bilan de l'orientation fin de 3^{ème}

Enseignement public

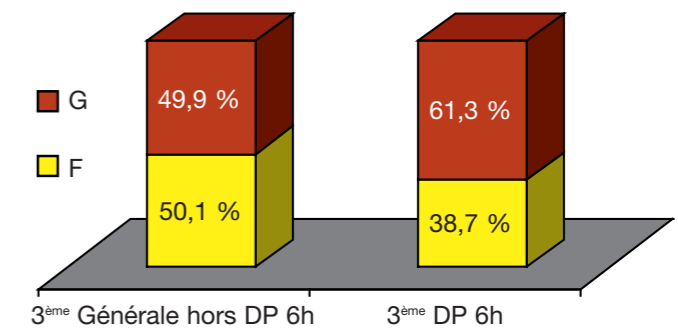
Juin 2009

Les différents dispositifs de 3^{ème}

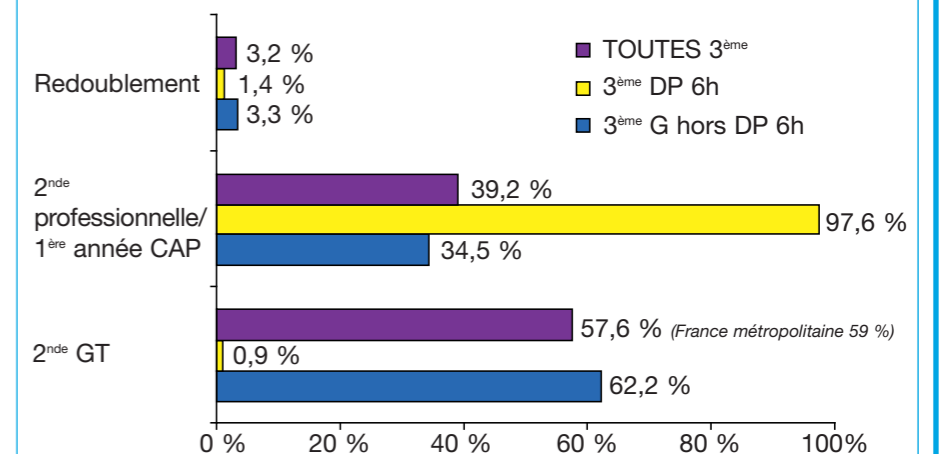
Répartition des élèves par dispositif



Répartition des élèves par dispositif



Décisions d'orientation par dispositif



Les données concernent l'ensemble de l'effectif de 3^{ème}, sans distinction de dispositif

❖ Les demandes d'orientation vers la 2^{ème} générale et technologique augmentent de 1,2 point et les décisions de 2 points (le plus haut niveau observé à population de référence équivalente). L'écart entre demandes et décisions d'orientation continue à se réduire, pour atteindre 2,1 points, ce qui est légèrement inférieur à ce que l'on observe au niveau national (2,2 points).

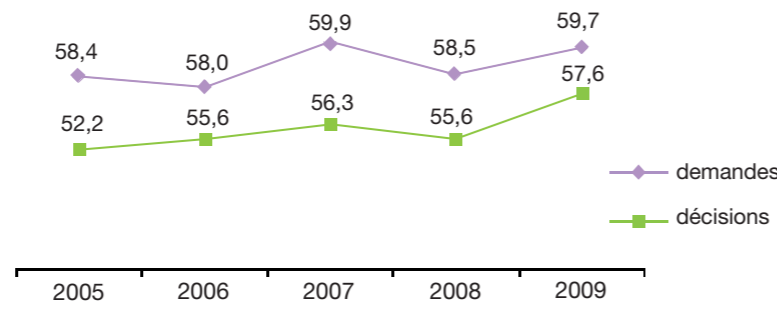
❖ 139 demandes d'appel ont été formulées pour le passage en 2^{ème} générale et technologique, la baisse amorcée en 2007 se poursuivant (46,6 % de dossiers déposés de moins qu'en 2006). La proportion de familles faisant appel en cas de désaccord reste stable (27,5 %), la baisse du nombre de cas d'appels résultant de la réduction des écarts entre demandes et décisions d'orientation. Le taux moyen de satisfaction de l'appel avoisine les 50 %, retrouvant son niveau de 2005. La Lozère mise à part (1 seul cas, satisfait), les écarts inter-départementaux sont au maximum de 13,6 points. Le taux de satisfaction le plus faible (40%) est observé dans l'Aude, département qui présente par ailleurs le moindre écart entre demandes et décisions (0,9 point).

❖ Le redoublement : La décreue des décisions de redoublement amorcée en 2007 se poursuit cette année, les demandes restant stables. Les demandes sont conformes à ce que l'on observe au niveau national et les décisions sont très légèrement supérieures (3,1 % en France).

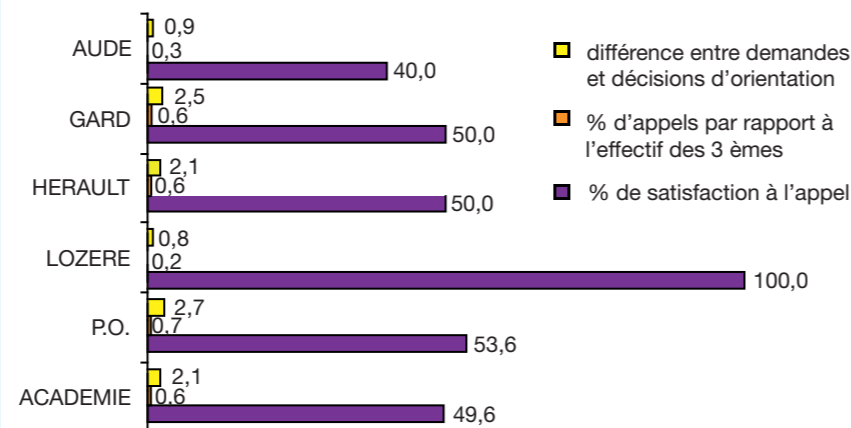
❖ Orientation vers la voie professionnelle : On note une légère baisse des demandes d'orientation vers la voie professionnelle (- 0,6 point), baisse plus importante au niveau des décisions (- 1,8 point) qui restent supérieures à ce que l'on observe au niveau national (37,9 %) L'écart entre demandes et décisions est le plus faible que l'on ait pu observer ces dernières années (1 point).

Évolution du dialogue entre demandes et décisions à l'issue de la 3^{ème}

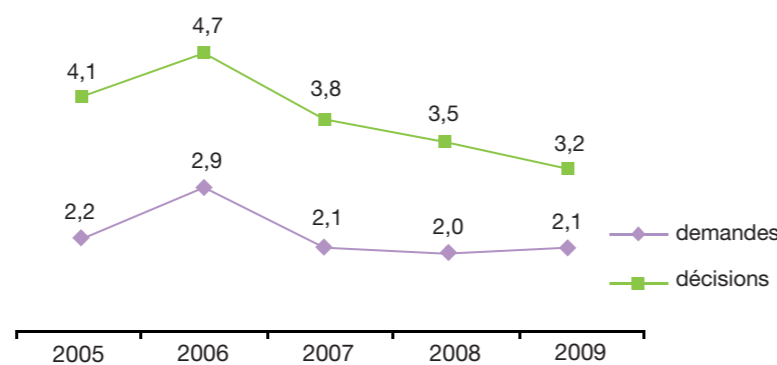
Vers la classe de 2^{ème} GT



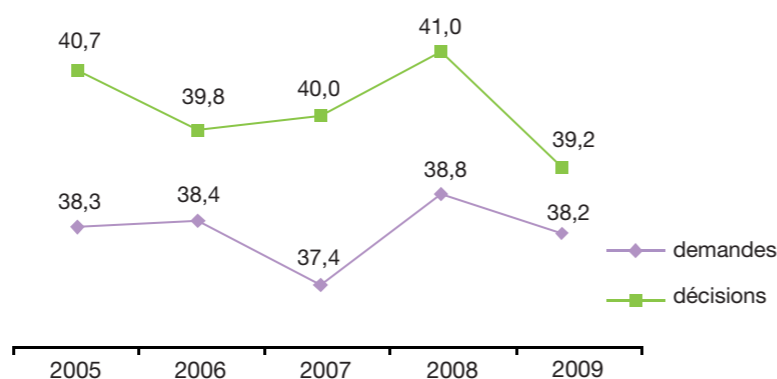
Appel pour le passage en 2^{ème} GT ou professionnelle



Redoublement 3^{ème}



Orientations en 2^{ème} professionnelle - 1^{ère} année de CAP



Les chiffres en gras marquent les extrêmes dans chaque voie d'orientation.

Dans chaque département le total des orientations égale 100

Fin de 3^{ème} Générale

Les différences inter-départementales sont relativement peu marquées avec des écarts à la moyenne compris, pour les orientations vers la 2^{ème} GT, entre - 1,7 dans les Pyrénées Orientales et + 1,6 point en Lozère, entre - 1,6 dans le Gard et + 3,7 points en Lozère pour les orientations vers une 2^{ème} professionnelle et entre - 3,8 en Lozère et + 1,9 point dans le Gard pour une 1^{ère} année de CAP.

Fin de 3^{ème} DP 6H

Le taux de décisions de redoublement à l'issue d'une 3^{ème} DP 6H reste très faible dans les différents départements, à l'exception des Pyrénées Orientales où il est supérieur de plus d'1 point à celui de l'ensemble des 3^{èmes} (4,6 vs 3,4).

Le taux d'orientation en 2^{ème} GT reste marginal (0,9%), mais il a tout de même doublé dans l'Hérault et triplé dans les Pyrénées Orientales. Dans l'Aude, on constate une diminution de près de 10 points (9,6) des décisions d'orientation vers une 2^{ème} professionnelle au profit des 1^{ères} années de CAP. La variation est plus faible dans les autres départements, comprise entre - 2,4 dans le Gard et + 4,4 en Lozère.

Fin de 3^{ème} hors DP 6H

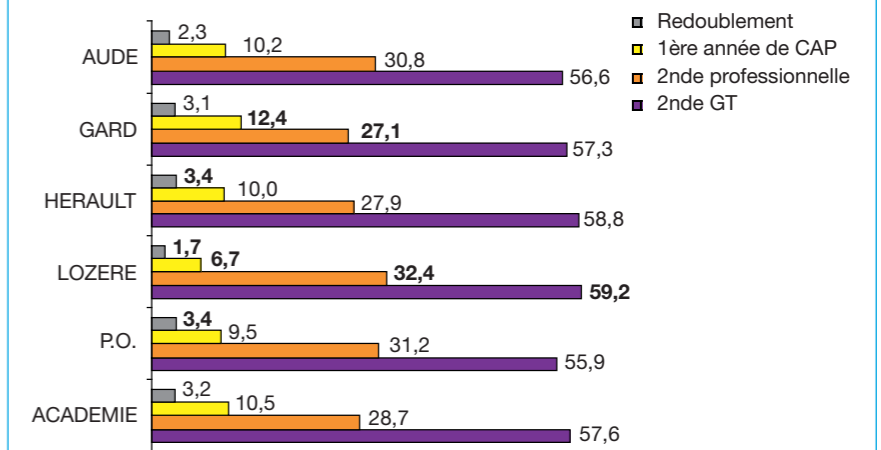
Si l'on ne considère que les effectifs de 3^{ème} hors DP 6H, on note que l'ensemble des départements se situe au delà de 60 % de décisions d'orientation vers la 2^{ème} GT, avec une moyenne académique proche de la moyenne nationale (62,2 vs 62,6). Par rapport à 2008, le Gard est le département qui connaît la plus forte progression de taux d'orientation vers cette seconde (+ 3,7). La Lozère est le seul département où cette tendance s'inverse (- 2,3), tout en restant celui qui se prononce le plus souvent pour cette orientation.

C'est dans les Pyrénées Orientales que l'on trouve le plus de décisions d'orientation vers une 2^{ème} professionnelle et dans le Gard celles vers le CAP.

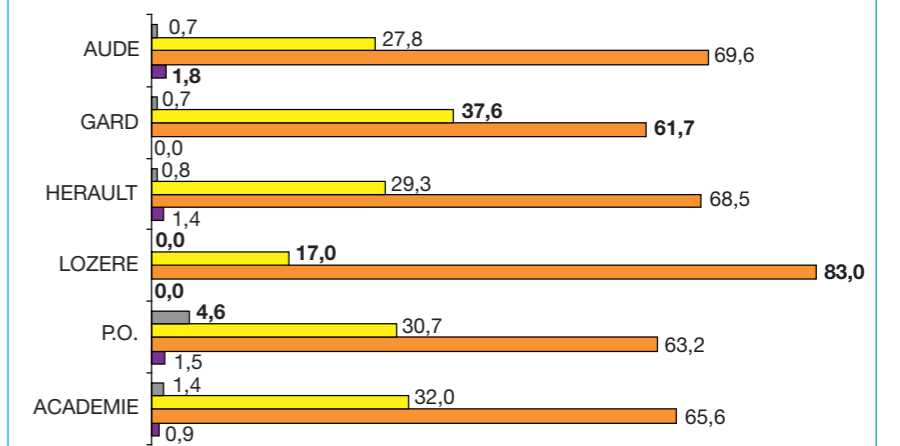
Directeur de la publication : Christian Philip
Recteur de l'Académie de Montpellier,
Chancelier des Universités
Responsable de rédaction : Olivier Brunel CSAIO
Conception, réalisation : SAIO/SRD Rectorat
Courriel : ce.recсаio@ac-montpellier.fr
Tél : 04 67 91 48 70

Décisions d'orientation par département et par dispositif de 3^{ème}

Décisions d'orientation fin de 3^{ème} Générale



Décisions d'orientation fin de 3^{ème} DP 6H



Décisions d'orientation fin de 3^{ème} hors DP 6H

